Grand-Saconnex

informations

GSI n° 44 - juillet/août 2013 - parution mensuelle

Ville du Grand-Saconnex

sommaire

adresses utiles 2

actualités communales 3 - 9

conseil municipal 10

la mémoire 11

notre planète 12-13

avis divers 14- 15

agenda 16

Couverture : massif, place de Carantec

impressum

Journal édité par l'administration communale du Grand-Saconnex

Rédacteur responsable : Michel Gönczy
Coordination : Bérengère Delfolie
Collaboration : Alison Dom
Couverture : Bérengère Delfolie
Crédits photos : Bérengère Delfolie, istockphoto, Eric Grosjean, Annicka Joye, Alison Dom, SIG, la Mémoire du Grand-Saconnex
Impression : Imprimerie Genevoise SA
5'400 exemplaires sur papier 100 % recyclé

Prochaine parution le 2 septembre 2013

adresses utiles

Mairie : administration, finances
Route de Colovrex 18 - CP 127 - 1218 Le Grand-Saconnex
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 01
info@grand-saconnex.ch
www.grand-saconnex.ch

Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
vendredi de 8 h à 16 h (sans interruption)

Cartes d'identité : du lundi au jeudi de 8 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h 30
vendredi de 8 h à 15 h (sans interruption)

Arrondissement de l'Etat civil « Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy »
Mairie de Pregny-Chambésy
Route de Pregny 47 - 1292 Chambésy
Tél. 022 758 03 20 - fax 022 758 03 22
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 ou sur rendez-vous

Service technique
Route de Colovrex 20
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 02
Heures d'ouverture : idem Mairie, location de salles de 8 h à 11 h 30

CVHS - Centre de voirie, horticole et de secours
Impasse Colombelle 12
Tél. 022 920 97 20

Police municipale
Chemin Edouard-Sarasin 47
Tél. 022 929 70 70 - tél. portable 079 789 08 69 - fax 022 929 70 77

Gendarmerie - poste de Blandonnet
Tél. 022 427 93 21

Institution genevoise de maintien à domicile
Antenne de maintien à domicile (AMD)
Rue Sonnex 3 - 5 Tél. 022 420 26 34
En cas d'urgence Tél. 022 420 20 00

Centre d'action sociale (CAS)
Rue Sonnex 3 - 5 Tél. 022 420 26 00

Paroisse des 5 communes (protestante) Tél. 022 798 07 97
Chapelle des Crêts
Chemin des Crêts-de-Pregny 9
Pasteur : Andreas Fuog Tél. 022 788 30 84

Paroisse catholique
Eglise Saint-Hippolyte
Chemin Auguste-Vilbert
Cure : route de Ferney 165
Abbé Alain-René Arbez, curé Tél. 022 798 80 86

Grand-Saconnex
european energy award
Cité de l'énergie

Un été au Grand-Saconnex

Il y a ceux qui partent pour de lointains voyages, ceux qui préfèrent rester près de chez eux ou encore ceux qui ne peuvent pas prendre de vacances en été. Pour tous ceux qui restent au Grand-Saconnex, les possibilités de passer un bon été sont nombreuses. Voyez plutôt :

Ciné au Château vous proposera le 5 et 6 juillet deux séances de cinéma en plein air. Au programme : « Intouchables » et « Le Prénom ». Les films seront projetés à la tombée de la nuit.

Se détendre sur une chaise longue, c'est possible ! Du 2 au 13 juillet et du 13 au 24 août, les Travailleurs Sociaux Hors Murs organisent l'opération chaises longues au parc du Pommier. Animations, grills à disposition, boissons et petite restauration seront au rendez-vous.

Sortez vos lampions ! La fête nationale du 1er août aura lieu à la campagne du Château. Venez nombreux écouter les cors des alpes, la fanfare, défiler avec le cortège et profiter du magnifique feu d'artifice tiré par les sapeurs-pompiers du Grand-Saconnex.

La salle communale des Délices accueillera le Saska circus trio le mercredi 28 août, spectacle que les enfants apprécieront certainement.

Envie de passer du temps à l'extérieur ? Les parcs du Grand-Saconnex sont à votre disposition. Nous avons la grande chance d'avoir de nombreux espaces verts, certains comptent une place de jeux, des emplacements pour grills, d'autres, une pataugeoire ou une zone nature. Nous vous invitons à en profiter tout en respectant le voisinage et l'environnement.

Pour les sportifs, tout est prévu : chaque jeudi à 18 h 30, rendez-vous devant la Mairie pour une heure de sport urbain (pas de séance le 25 juillet, le 1er et 8 août).

Ceux qui aiment les sports de plage peuvent profiter du terrain de beach volleyball qui est mis à disposition des Saconnésiens dans la campagne des Marronniers (accès par le chemin du Chapeau-du-Curé ou par le chemin Edouard-Sarasin). Les plus téméraires utiliseront le skate-parc qui est ouvert à tous.

Et nous n'oublions pas les prévoyants, qui pensent déjà à la rentrée : ils trouveront au centre de ce GSI l'agenda de la saison culturelle du 2e semestre 2013.

Nous vous souhaitons un merveilleux été au Grand-Saconnex !

Ciné au Château

Ville du Grand-Saconnex
Ciné au Château
les 5 et 6 juillet 2013
Campagne du Château - angle chemin du Pommier, route de Ferney • www.grand-saconnex.ch

Venez pique-niquer en famille, entre amis et profiter de ces projections sous les étoiles du Grand-Saconnex. Amenez couvertures et chaises de camping pour être installés confortablement et passer un moment cinématographique fantastique dans la campagne du Château, qui deviendra pour 2 soirs un grand cinéma en plein air.

Au programme :

vendredi 5 juillet : « Intouchables »
samedi 6 juillet : « Le prénom »

Buvette et desserts proposés par des jeunes du Grand-Saconnex. Ouverture de la buvette dès 19h30.

Projection du film à la tombée de la nuit, entrée libre.

En cas de pluie, les films seront projetés sous la grande tente.

Ciné au Château
Campagne du Château
Angle chemin du Pommier/route de Ferney
Vendredi 5 juillet et samedi 6 juillet
Buvette dès 19h30
Projection des films à la tombée de la nuit
Entrée libre

Opération chaises longues

Cette année, l'opération chaises longues va investir le nouveau parc du Pommier, rue Sonnex.

Du mardi 2 au samedi 13 juillet 2013 et du samedi 13 au samedi 24 août 2013 de 15h à 22h.

Durant ces 2 périodes, de nombreuses animations seront prévues ; des grills seront à disposition, boissons et petites restauration seront proposées.

Tout est prévu pour que vous passiez un bon moment, en compagnie des Travailleurs Sociaux Hors Murs, qui organisent cette opération en collaboration avec le centre de loisirs et de rencontres et votre commune.

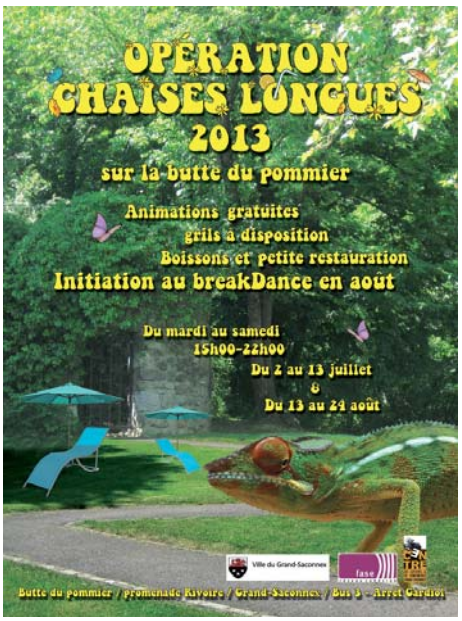

Venez fêter le 1er août !

La campagne du Château accueillera la fête du 1er août. Nous vous attendons nombreux !

Au programme, un peu de musique pour commencer. La Sirène, harmonie municipale du Grand-Saconnex, les Cors des alpes, l'Etoile du Grand-Saconnex joueront pour votre plaisir. Le cortège défilera avec lampions et flambeaux, avant de la partie officielle. Un magnifique feu d'artifice sera tiré devant le Château et le feu de joie brûlera (selon météo).

Stands et buvettes vous proposeront la traditionnelle soupe servie dans le bol souvenir, mais aussi un gaspacho. Frites et saucisses feront bien sûr partie du menu.

Un bal populaire conduit par l'orchestre Top 4 vous fera danser jusqu'à la fin de la fête.

La fête aura lieu par n'importe quel temps !

Pour votre sécurité et celle des autres

Pour des raisons de sécurité, l'usage d'engins pyrotechniques est formellement interdit en dehors de la zone prévue à cet effet. La ville du Grand-Saconnex décline toute responsabilité pour des accidents pouvant être causés par ceux-ci.

Les tirs dans la zone de tirs sont interdits de 21 h à 22 h 30.

Il est rappelé que l'achat et la manipulation de feux d'artifice sont strictement interdits aux enfants et aux jeunes de moins de 18 ans ou alors sous la responsabilité et la surveillance des parents. **Les tissus synthétiques étant très inflammables, nous recommandons le port de vêtements en coton.**

En période de sécheresse, le Conseil d'Etat peut prendre la décision d'interdire les feux d'artifice et l'utilisation d'engins pyrotechniques.

Fête nationale
Campagne du Château
Jeudi 1er août dès 18 h

18h Ouverture des stands
18h30 à 19h La Sirène, harmonie municipale, aubade
19h à 19h45 Cors des alpes
20h45 Formation du cortège
21h Départ du cortège
21h30 Cérémonie officielle
22h Feu d'artifice, feu de joie
22h25 à 1h Bal populaire conduit par l'orchestre Top 4

Saska circus trio, chansons pour enfants

Des chansons pour les petits dès trois ans, poésie et humour au rendez-vous !

Mercredi 28 août 2013 à 16h à la salle communale des Délices.

Autour du thème des animaux, ce concert, interactif, est constitué d'un ensemble de chansons spécialement conçues pour les petits et accompagnées de gestes, simples et naturels, que les enfants peuvent reprendre facilement avec la chanteuse.

Composition et interpétation : Saska
Piano : Florence Melnotte
Percussions : Marta themo
Durée du concert : 45 minutes

Saska circus trio
Salle communale des Délices
Mercredi 28 août 2013 à 16h
Entrée libre
www.saskacircus.com

Le Pom'tager a été inauguré

Le potager urbain du parc du Pommier a été inauguré le mardi 14 mai 2013 à 18 h. C'est le deuxième potager urbain de la commune, après celui qui se situe dans le parc des Délices.

Il comprend 25 parcelles de 12 et 6 m2. Les jardiniers des villes ont sauté sur l'occasion de pouvoir cultiver leurs propres légumes. Toutes les parcelles sont occupées et si vous êtes intéressés, il faudra vous inscrire sur la liste d'attente.

Renseignements auprès de
Mme Daniela Clerc-Walter
Tél. 022 920 99 00
www.potagersurbains.ch

Matinée Coup de balai

Ils ont été COURAGEUX ! Merci et bravo à la soixantaine de Saconnésiens qui ont bravé une météo exécrable (pluie et froid) samedi 25 mai 2013 pour le traditionnel Coup de balai du printemps de 9h à 11h.

Le Pommier, La Tour, la campagne du Château ont été passés au peigne fin par les équipes. De nombreux enfants étaient présents.

Résultat : 150 kg de déchets, incluant un caddie, une batterie de voiture, des kilos de mégots de cigarettes…

Un apéritif bien mérité a été servi au retour des volontaires et nous espérons qu'en 2014, vous serez encore plus nombreux à vous mobiliser pour cette opération citoyenne.

« A vélo en toute sécurité »

Le samedi 25 mai, une cinquantaine de parents et enfants ont participé au cours organisé, sur mandat de la commune, par Pro Vélo intitulé « A vélo en toute sécurité ». Des participants enthousiastes qui, malgré un météo désastreuse, étaient présents, avec bottes, imperméables, casques et gants. Ils ont bénéficié d'une heure de théorie (pour les parents) et d'exercices en milieu fermé pour enfants d'abord, puis parents et enfants ensemble sous les préaux couverts de l'école La Tour. La dernière heure a été consacrée à une sortie sur route pour mettre en pratique tout ce qui a été appris.

A la recherche d'un emploi ?
Le Club emploi peut vous aider

C'est en 2009 qu'Etienne Dufour, ancien professeur de l'Ecole d'ingénieurs de Genève, se lance un défi : fonder un club de réinsertion professionnelle, dont l'objectif est de donner les moyens à ses participants de se former ou de parfaire leurs méthodes de recherche d'emploi afin de pouvoir rejoindre le monde du travail. Le Club Emploi compte une quinzaine de places, mises à disposition des habitants de la ville du Grand-Saconnex et sponsorisées, en partie, par celle-ci. Le but de cette dernière est de soutenir ses citoyens dans leurs démarches vers la réintégration professionnelle.

Etienne Dufour

Le Club est basé à l'Université Ouvrière de Genève, dans le quartier des Grottes. Le cours se déroule sur une demi-journée par semaine, pendant dix semaines. Les membres sont notamment formés à la recherche d'emploi (établissement d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et d'un bilan personnel), à la communication et aux entretiens téléphoniques. Les différentes notions abordées visent à donner un maximum de chances aux futurs candidats sur le marché du travail. Mais comme le dit Etienne Dufour, « ce n'est pas une école, nous sommes entre adultes, dans un groupe où tout le monde participe et donne son avis ».

Le Club est ouvert à tous : on y rencontre des personnes issues de tous les milieux professionnels et de tous les âges. Cette diversité est un atout fondamental du Club, puisque chacun amène ainsi son expérience, ses connaissances et ses compétences, dans un domaine ou l'autre, l'idée étant que chaque membre apporte son soutien au Club ainsi qu'aux autres participants, selon ses propres capacités évidemment.

De nombreuses personnes ont pu retrouver un emploi grâce au Club Emploi. Ce dernier obtient un taux de réinsertion de 45 % des participants sur les trois mois de cours, contre seulement 25 % sur une année pour les cours dispensés par l'Etat de Genève. La formule d'Etienne Dufour est donc plutôt satisfaisante, et c'est pour cette raison qu'il imagine multiplier ses cours dans d'autres communes du canton, puisque pour le moment, le Club n'existe que dans deux communes, à savoir le Grand-Saconnex et Troinex. Bien que travaillant aussi avec l'Hospice général, l'ancien professeur vise un développement plus vaste, en partenariat avec le canton de Vaud et la France voisine. L'organisme d'Etienne Dufour a désormais fait ses preuves et celui-ci assure que le Club est reproductible ailleurs, mais à une seule condition : « c'est comme une mayonnaise, si on ne s'écarte pas trop des ingrédients, c'est possible »…

Une participante témoigne

Une participante du cours de l'année passée, dispensé au printemps 2012, souligne qu'au Club Emploi, « on fait avec son expérience de vie ». Elle explique que les membres sont amenés à se présenter, à participer activement, à faire des jeux de rôles et des mises en situation. En confiant qu'elle était plutôt « impressionnée » lors du premier cours, elle assure que c'est « le genre de choses que l'on n'a pas l'habitude de faire ». Mais, dès la deuxième séance, « on se sent à l'aise » car au Club, il y a une ambiance de grande famille et les animateurs font tout pour installer un climat de confiance. Cette participante s'attendait, au départ, à suivre un simple cours. Mais « la grande partie du club, c'est autre chose », c'est « remotiver, donner confiance, découvrir ses atouts et retrouver un emploi ». En arrivant, cette mère de famille confie : « je ne savais pas vraiment où aller, ce qui allait me convenir ». Le Club lui a permis de répondre à ses interrogations et de pouvoir, entre autres, diriger ses recherches, cibler les postes qui pouvaient lui convenir. Comme elle aime à le répéter : le Club « c'est un truc qui marche ! »

Alison Dom

Parcs et promenades, modification du règlement

Le règlement des parcs, promenades, jardins publics, terrains de sport, préaux et abords des écoles a été modifié et approuvé par le Conseil administratif en date du 6 juin 2013.

En particulier, le paragraphe 4 a été modifié. La liste des parcs interdits aux chiens a été précisée.

Les parcs interdits aux chiens sont :
- le parc des Burgondes ;
- la zone nature des Préjins ;
- le parc du Pommier (à l'exception des cheminements) ;
- le verger des Hutins.

Nous vous rappelons que la commune compte deux parcs à chiens, parcelle Chapeau-du-Curé (accès par le chemin Chapeau-du-Curé, à côté de l'école La Tour) et parcelle parc Sarasin (ch. Edouard-Sarasin).

Le règlement complet est disponible sur www.grand-saconnex.ch.

Parc à chiens, parc Sarasin

Rénovation du parking à caravanes

Le parking à caravanes, situé au 104 de la route de Colovrex, a été rénové et les travaux sont terminés depuis mai 2013.

Une borne Euro-Relais a été installée à l'entrée du parking et l'enrobé bitumineux refait.

A quoi sert une borne Euro-Relais ?
Cette borne permet d'effectuer les vidanges et de ravitailler en eau les caravanes et mobilhomes dans de bonnes conditions, été comme hiver. Elle comprend 2 robinets, 2 prises électriques, une vidange WC chimiques, une vidange eaux usées, ainsi qu'un monnayeur à jetons, qui peuvent être achetés à la réception de la Mairie.

Une réfection de l'enrobé bitumineux a été effectuée. Fourniture et pose d'enrobé bitumineux sur les surfaces existantes les plus irrégulières et purges ponctuelles de l'infrastructure existante, soit environ 500 m2.

Renseignements :
Mairie du Grand-Saconnex
Tél. 022 920 99 00

Séance du Conseil municipal du 13 mai 2013

Le Conseil municipal a accepté les délibérations suivantes :

- approbation du bilan, compte de pertes et profits et du rapport de gestion 2012 de la Fondation « Les Aînés » ;
- approbation du bilan, compte de pertes et profits et du rapport de gestion 2012 de l'Association EMS Résidence de Saconnay ;
- approbation du bilan, compte de pertes et profits et du rapport de gestion 2012 de la Fondation communale du Grand-Saconnex pour le Logement ;
- approbation du bilan, compte de pertes et profits et du rapport de gestion 2012 de la Fondation communale du Grand-Saconnex pour la Petite Enfance ;
- approbation des crédits supplémentaires de fonctionnement 2012 ;
- approbation du compte de fonctionnement, du compte des investissements, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2012.

Le rapport de la commission prévention, sécurité concernant la motion PLR « Encouragement en faveur d'une meilleure sécurité individuelle » a également été accepté.

Le Conseil municipal a ensuite procédé à l'élection de son bureau pour la période du 1er juin 2013 au 31 mai 2014 :
en qualité de Président : M. Laurent Jimaja
en qualité de Vice-président : M. Antoine Orsini
en qualité de Secrétaire : Mme Eliane Michaud Ansermet.

Séance du Conseil municipal du 17 juin 2013

Le Conseil municipal a accepté les délibérations suivantes :

- radiation de servitudes d'interdiction de bâtir, création et retranscription de servitudes de canalisations d'eau potable, d'électricité et de gaz, parcelle N° 1475, route de Ferney/chemin du Pavillon, plan N° 23, commune du Grand-Saconnex ;
- ouverture d'un crédit de CHF 2'452'000.- pour l'aménagement du chemin Jacques-Attenville ;
- ouverture d'un crédit de CHF 362'880.- pour la rénovation de l'éclairage des terrains de football A et B au Centre sportif du Blanché.

Il a ensuite accepté à la majorité les motions suivantes :

- pour la création d'un immeuble à encadrement social pour personnes âgées, IEPA, au Grand-Saconnex ;
- pour l'étude de faisabilité d'une serre communale à la Ferme du Pommier ;
- pour la construction au Grand-Saconnex d'immeubles de logements par la Fondation communal du logement.

Le Conseil municipal a par contre refusé à la majorité la résolution concernant la loi du 17 mai 2013 modifiant la loi sur les structures des structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial de jour (K 6 29 – 10636).

**Les prochaines séances du Conseil municipal se dérouleront les lundis 16 septembre*,
14 octobre, 11 novembre* et 9 décembre 2013.**
* questions du public au Conseil municipal

Nous rappelons que les séances sont ouvertes au public et que les procès-verbaux adoptés par le Conseil municipal peuvent être consultés sur le site internet de la commune.
www.grand-saconnex.ch

Touchées et bientôt coulées...

Touchées, ces anciennes cibleries l'ont été bien souvent à en croire les chroniques de la fin du XIX^e^ et du début du XX^e^ siècle, entre autres par le Président de la Confédération M. Gustave Ador (l'homme du quai) et l'ancien Maire du Grand-Saconnex, durant quarante ans, M. Edouard Sarasin (l'homme du domaine et du chemin).

Coulées, elles le seront sous peu lorsque démarrera le chantier de la route des Nations. Le tunnel, qui passera sous la colline du Grand-Saconnex et dont la galerie couverte commencera sous cette bâtisse centenaire, nécessitera sa démolition.

Centenaire, elle l'est, car cette construction bizarre a été édifiée en 1881, à l'extrémité de la ligne de tir qui partait du stand, aujourd'hui le bâtiment de la carrosserie Rovere, en bordure de l'Ancienne-Route. En 1832, la société des carabiniers est créée au Grand-Saconnex (650 habitants). Elle est suivie par la société de tir au canon (pas des grosses pièces, non, des petits canons de table comme ceux du tir au canon de Carouge). Une société de tir au flobert (fusil à un coup de petit calibre, 6 mm) a également été active de 1903 à 1919 dans la campagne Blanc (derrière le restaurant de la Colombière). M. Edouard Sarasin fut le premier Président de la société de tir à l'arme de guerre, fondée en 1875, suivi de M. Alfred Bétems, dès 1916.

En 1913, est introduit dans l'armée suisse une nouvelle arme, le mousqueton 1911, qui utilise des projectiles beaucoup plus puissants (gp 11 de 7,5 mm) et plus rapides que ceux de l'ancien fusil Vetterli de calibre 10,4 qui pouvait pourtant tirer douze coups. A noter que celui-ci, en activité depuis 1869, était la première arme individuelle à répétition introduite dans une armée européenne. Elle sera suivie du fusil Schmidt-Rudin en 1889.

Cette nouvelle donne demandait des transformations importantes pour le stand. Cela aurait nécessité beaucoup d'argent et l'enthousiasme pour la pratique du tir avait beaucoup diminué après la guerre de 14-18. La dissolution de la société de tir fut alors votée lors de l'assemblée générale de 1920 (1054 habitants en cette année). Le stand fut remis à la commune qui le loua au forgeron Marius Vietti pour son atelier et son habitation. Le produit en fut attribué au fonds pour les courses d'école. La ciblerie, objet de cette notice, fut vendue au fermier M. Tissot qui l'a utilisée en tant qu'écurie et remise pour les machines agricoles.

Opération éco-sociale : bilan

L'opération « éco-sociale » a été menée au Grand-Saconnex dans le cadre de l'Agenda 21 communal et dans le cadre du programme éco21 des Services Industriels de Genève (SIG). Elle était destinée à favoriser l'implantation de technologies efficaces et conjuguait les aspects sociaux, économiques et écologiques du développement durable. Ces opérations visaient également à alléger les consommations énergétiques (mais également vos factures) !

520 appartements ont bénéficié de cette opération. Selon l'expérience des SIG, une réduction d'environ 15 % de la consommation d'électricité 185'000 kWh/an est prévisible. Ce qui équivaut à la consommation de 80 ménages.

L'équipe éco-sociale du Grand-Saconnex

L'opération a été menée par 9 ambassadeurs de quartier appuyés par des superviseurs des SIG et de Terragir. Ils ont effectués, sur les 13,5 jours de visites, en moyenne 44 interventions par jour (soit chacun environ 65 visites).

Ils ont procédé aux actions suivantes :

- installation gratuite de multiprises pour stopper les veilles ;
- remplacement gratuit des ampoules/spots à incandescence/halogènes par des modèles fluocompacts et à Leds ;
- remplacement gratuit des lampadaires halogènes sur pied par des lampadaires fluocompacts sur pied ;
- remise d'un chèque-cadeau d'une valeur de CHF 400.- pour les personnes qui possèdent un ancien réfrigérateur/congélateur, ou consommant beaucoup d'énergie ;
- remise d'une bouilloire à eau pour les personnes équipées d'une cuisinière électrique.

Sur 619 appartements, 591 ont accepté la venue d'un ambassadeur, ce qui signifie qu'un taux de visite de 95 % a été atteint !

Un courrier personnalisé informera chaque participant sur l'évolution de sa consommation/facture.

Le travail a été réalisé sur le terrain dans des conditions favorables. Les infrastructures mises à disposition par la ville du Grand-Saconnex ont permis d'effectuer cette opération dans de bonnes conditions. Le soutien des régies immobilières et de leurs concierges a favorisé la communication avec les habitants et l'accès aux immeubles. Les résultats obtenus sont très satisfaisants et attestent de la réussite de l'opération :

Puissance d'ampoules économisées :	256'060 W
Nombre d'ampoules installées :	6'144
Nombre de lampadaires installés :	129
Nombre de multiprises installées :	622
Nombre de bouilloires remises :	293

2 articles parus dans le journal communal et un dans la Tribune de Genève ont permis de créer une émulation auprès des habitants du quartier. L'ensemble de ces actions de communication a été déterminant et permis un bon accueil des habitants.

Les facteurs de succès de cette action résultent de la qualité et de l'expérience des superviseurs (Terragir) et de l'attitude générale des ambassadeurs (jeunes du quartier et des environs) sélectionnés par la FASe, ainsi que par l'assistante sociale communautaire du Grand-Saconnex. Il est à noter que la motivation et la cohésion de l'équipe a été particulièrement remarquée et déterminante dans la réussite de l'opération.

Les deux journées de formation au sein de SIG ont été des éléments-clés indispensables pour que le travail des ambassadeurs soit de qualité. Les deux semaines de visites se sont très bien passées grâce au suivi des superviseurs qui ont assuré la qualité du travail et la cohésion du groupe.

Attention aux produits que vous utilisez !

Lessives, colles, peintures, désinfectants... Nombre de produits chimiques, qui nous semblent inoffensifs, sont omniprésents dans notre vie quotidienne. Il est indéniable qu'ils nous rendent service et nous facilitent grandement la vie. Cependant, ils peuvent aussi présenter des risques lorsqu'ils ne sont pas utilisés correctement et prudemment.

Un étiquetage officiel permet de repérer ces dangers, faites attention aux symboles. En cas d'incident, réagir immédiatement, numéro d'urgence (24h/24h) : 145. Pour des cas moins urgents, composez le 044 251 66 66. Garder le produit ou l'étiquette à portée de main pour informer au mieux la personne qui vous viendra en aide.

Prenez l'habitude de repérer les symboles de danger figurant au recto ou au verso d'un produit. Lisez le mode d'emploi, respectez les mentions de danger et les conseils de prudence.

Nous vous rendons attentifs au fait que des entreprises non établies en Suisse ont proposés des services de démoussage de toiture, dalles ou terrasses, qui ne sont pas admis dans notre pays.

Plus d'information sur **www.infochim.ch**

BIEN REGARDÉ, BIEN PROTÉGÉ.
Achat, utilisation, entreposage ou élimination : soyez toujours attentifs aux symboles de danger et aux conseils de prudence sur l'étiquette.
INSECTFREE

Ville du Grand-Saconnex
Le conseil du mois
Les grandes bouteilles en PET de plusieurs litres n'entrent pas dans les containers. Elles peuvent être découpées en morceaux et glissées dans les containers de PET ou alors doivent être jetées avec les ordures ménagères et seront incinérées.
Espaces de récupération
du CVHS samedi 9 h - 13 h
des Chânats
Châtats
lundi-vendredi
14 h 30 - 19 h 30
samedi 9 h 30 - 17 h
Fermé dimanche et jours fériés

Chaque mois un conseil pour vous aider à mieux recycler.

Dans votre journal, mais aussi aux éco-points communaux, vous retrouverez ce conseil.

Prenez le temps de le lire ! En effet, si chacun se mobilise, de grands résultats seront à la clé !

Canicule

Les hautes températures sont éprouvantes pour les personnes à risque, les aînés et les enfants en bas âge. Il est opportun de rappeler certaines mesures qui permettent de mieux supporter les grandes chaleurs. Nous vous conseillons :

- d'ouvrir les fenêtres la nuit ou lorsqu'il fait plus frais le matin. Par contre, il faut les refermer et baisser les stores ou volets durant la journée ;
- d'éteindre tous les consommateurs d'énergie non-utilisés (lampes, ordinateurs, etc.) ;
- de porter des vêtements légers et amples ;
- de se rafraîchir régulièrement au moyen de serviettes humides ou de douches froides et de boire régulièrement (au moins 1,5 litre d'eau par jour), l'eau étant le meilleur produit hydratant.

Les symptômes possibles d'un coup de chaleur sont :

- fatigue, faiblesse, somnolence, confusion, vertiges, désorientation ;
- maux de tête, crampes musculaires, nausées, vomissements, diarrhées ;
- température du corps élevée, pouls rapide, bouche sèche.

Alors, que faire ? Dans tous les cas, il faut boire de l'eau et se rafraîchir.

Si vous êtes client d'IMAD, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe de soins. Pour le Grand-Saconnex, au 022 420 26 34 (en dehors des heures d'ouverture, la Ligne d'accueil répond au 022 420 20 20).

Si vous n'êtes suivi par IMAD, appelez votre médecin traitant ou le 144.

Pensez aux autres, n'hésitez pas à prendre des nouvelles de voisins isolés et soutenez-les. Signalez-les aussi si vous les estimez dans l'impossibilité de faire la démarche seuls.

Transport des aînés

Les transports gratuits des personnes âgées à destination des centres commerciaux auront lieu durant l'été, certains mercredis.

Renseignements et dates :
Mairie - tél. 022 920 99 00.

Limitons les cambriolages en période de vacances

C'est la période des vacances, quelques conseils pour éviter les cambriolages.

- pensez à verrouiller portes et fenêtres, même pour des absences de courtes durées ;
- ne cachez jamais vos clés à l'extérieur de votre domicile ;
- faites vider la boîte aux lettres par un voisin ou faites conserver votre courrier par la poste ;
- laissez croire à une présence (éclairage automatique, radio, etc.) ;
- ne laissez pas vos objets de valeurs à portée de main ;
- entretenez un bon voisinage et signalez votre absence à votre entourage ;
- renforcez la sécurité (barre de sécurité, alarme, etc.) ;
- composez le 117 sans hésiter si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage et pour signaler tout fait qui vous semble suspect.

Rapport d'activité 2012

Le rapport d'activité 2012 sera bientôt dans vos boites aux lettres.

48 pages qui résument une année d'activité. Les grandes thématiques sont abordées, telles que :

- la politique ;
- l'administration communale ;
- la sécurité ;
- la protection de l'environnement ;
- l'urbanisme ;
- les finances, etc.

Ce rapport montre de manière non exhaustive ce qui est fait au Grand-Saconnex et comment est géré le budget. Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Escroqueries

Depuis un certain temps déjà, des entreprises prétendant travailler pour la Mairie contactent des entreprises ou des associations pour proposer leur service. Ils vous promettent des inscriptions dans un annuaire ou des publicités sur des plans de la commune qui seront distribués en tout-ménage.

Il s'agit d'une escroquerie, ces personnes ne sont pas mandatées par la commune.

Nous vous recommandons la prudence, demandez leur une preuve de légitimité, ils seront bien en peine de vous la fournir. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter Mme Bérengère Delfolie, tél. 022 920 99 30.

Offre Unireso

Nous vous rappelons que les habitants du Grand-Saconnex peuvent bénéficier d'une offre promotionnelle sur les abonnements annuels unireso juniors, adultes et seniors. Vous pouvez en profiter jusqu'au 5 juillet 2013.
Nouveau : la ville du Grand-Saconnex vous offre des rabais toute l'année 2013 (hors offre promotionnelle).

Plus d'informations sur le site internet de la commune **www.grand-saconnex.ch**

Ce qui se passe au Grand-Saconnex vous intéresse ?

Inscrivez-vous à la newsletter électronique www.grand-saconnex.ch/fr/newsletter/

facebook

Retrouvez votre commune sur Facebook
www.facebook.com/GrandSaconnex

agenda juillet/août 2013

du mardi 2 au samedi 13 juillet

Opération chaises longues
Parc du Pommier de 15h à 22h
Animations, concerts gratuits, grills à disposition, boissons et petite restauration
Organisation : Travailleurs Sociaux Hors Murs et le Centre de loisirs et de rencontres

vendredi 5 et samedi 6 juillet

Ciné au Château
Campagne du Château - buvette dès 19h30 - projection des films à la tombée de la nuit - entrée libre
Vendredi 5 juillet : « Intouchables »
Samedi 6 juillet : « Le Prénom »
Organisation : administration communale

jeudi 1er août

Fête Nationale suisse
Campagne du château dès 18h
Stands, buvette, animations musicales, cortège, feu d'artifice et feu de joie (selon météo), bal populaire, ainsi que la soupe servie dans le traditionnel bol
La fête aura lieu par n'importe quel temps
Organisation : administration communale

du mardi 13 au samedi 24 août

Opération chaises longues
Parc du Pommier de 15h à 22h
Animations, concerts gratuits, grills à disposition, boissons et petite restauration
Organisation : Travailleurs Sociaux Hors Murs et le Centre de loisirs et de rencontres

mecredi 28 août

Saska Circus Trio
Salle communale des Délices à 16h - entrée libre
Chansons pour enfants (dès 3 ans)
Organisation : administration communale

vendredi 30 août

La Roulotte fête ses 15 ans - Toutes les personnes qui ont fréquenté la Roulotte sont les bienvenues
Apéritif canadien - chacun amène une spécialité à partager
Ferme Sarasin de 19h à 22h
Organisation : Crèche la Roulotte

samedi 31 août

Spaghetti party - repas gratuit - animations
Campagne du Château à 12h
Organisation : parti Démocrate-Chrétien du Grand-Saconnex